

# Autorisation Unique

-



PRÉFET DE L'OISE

## 15 octobre 2015

# SOMMAIRE

- 1 – Rôle du service instructeur police de l'eau
- 2 – Éléments du dossier
- 3 – Consultations
- 4 – Rédaction de l'arrêté unique



PRÉFET DE LOISE

# 1 – Rôle du service instructeur police de l'eau

Autorisation  
Unique  
15-10-2015

3/11

# Rôle du service instructeur police de l'eau

- Le guichet unique est assuré par la DDT :

- émission d'un accusé de réception
- constitution d'une équipe d'instruction suivant les besoins (défrichage, biodiversité, sites classés, réserves)

- Le service police de l'eau est le service ensemblier :

- examen de la complétude
- consultation des services
- saisine des services en charge de l'enquête publique
- rédaction du projet d'arrêté
- présentation au CODERST



DDT de l'Oise

# 2 – Éléments du dossier

Autorisation  
Unique  
15-10-2015

5/11

# Éléments du dossier

## - 6 parties obligatoires :

- le nom et l'adresse du demandeur (+SIRET)
- l'emplacement du projet IOTA
- nature, consistance, volume et objet du IOTA (+ rubriques concernées)
- document d'incidence (sur ressource en eau, milieu aquatique, écoulement, niveau et qualité des eaux)
- moyens de surveillance
- éléments graphiques, plans, cartes
- + étude d'impact si requise

A noter : des éléments complémentaires sont exigés pour les systèmes d'assainissement, DO, barrages, digues, plan de gestion d'entretien de cours d'eau.



DDT de l'Oise

# Éléments du dossier

## - contenu du document d'incidences :

- analyse de l'état initial et origine des incidences
- incidences du projet sur l'environnement (Natura 2000)
- mesures correctives et compensatoires
- compatibilité SDAGE, SAGE, PGRI, objectif de qualité des eaux

## A noter :

- le contenu est proportionné aux enjeux
- présenté selon la séquence « éviter, réduire, compenser »
- la phase travaux doit être traité comme la phase exploitation
- les objectifs des arrêtés de prescriptions générales doivent être respectés
- pour certaines rubriques, il y a des doctrines police de l'eau



DDT de l'Oise

# 3 – Consultations

Autorisation  
Unique  
15-10-2015

8/11





DDT de l'Oise

# Consultations

## - Lors de l'enquête administrative :

- L'ARS
- La CLE du SAGE si elle existe
- L'autorité environnementale (en cas d'étude d'impact)
- Chaque service co-instructeur gère les consultations spécifiques à son domaine

## - Après l'enquête publique :

- Le CODERST est facultatif (maintenu en Picardie)
- Chaque service co-instructeur gère les consultations spécifiques à son domaine

# 4 – Rédaction de l'arrêté unique

Autorisation  
Unique  
15-10-2015

10/11



DDT de l'Oise

## Rédaction de l'arrêté unique

### - Il peut être édité sur CASCADE à partir :

- des procédures intégrées
- des échanges avec le porteur de projet
- des avis des instances, personnes publiques et collectivités
  - des avis conformes des ministres en charges des sites, des espèces protégées
  - de l'enquête publique

### - Construction par titres :

- objet de l'autorisation
- dispositions générales communes
- prescriptions particulières
- dispositions finales